

Nous nous efforçons maintenant au Canada d'assouplir les règles touchant le commerce et l'investissement. Ainsi, l'une de nos premières grandes initiatives économiques a été d'établir Investissement Canada pour encourager et faciliter l'investissement.

Nous avons agi rapidement pour limiter l'intervention du gouvernement. Nous avons pris des mesures pour redynamiser l'environnement économique du Canada en instaurant un nouveau climat d'affaires favorisant l'esprit d'entreprise.

Dans ce nouvel esprit, la performance de notre économie s'est sensiblement améliorée. Le déclin des taux d'intérêt, un taux d'inflation modéré et stable et des initiatives budgétaires crédibles ont permis une croissance économique réelle en 1995. Les accroissements de prix pendant le premier semestre de 1986 sont restés modérés. Les ententes salariales actuellement conclues sont raisonnables, d'environ 3,5 %, ce qui augure bien pour l'évolution des coûts.

Dans cet environnement, nos entreprises sont nettement incitées à favoriser l'innovation technologique et les nouvelles pratiques de gestion pour maintenir leur compétitivité au plan international.

Notre monde syndical s'adapte à ces innovations. Les arrêts de travail sont moins nombreux, la productivité s'est accrue et les grandes questions de relations de travail sont réglées de façon positive. L'innovation sous la forme de nouveaux équipements et de nouvelles méthodes est acceptée par nos syndicats et nos entreprises comme étant essentielle à la croissance de la productivité.

La montée du protectionnisme mondial et particulièrement américain suscite la même inquiétude au Canada et au Japon. Les obstacles au commerce sont tout simplement des obstacles aux affaires.

Le Canada recherche un arrangement commercial meilleur et plus certain avec les États-Unis. Nous croyons que la relation commerciale bilatérale la plus importante au monde nécessite une attention spéciale et spécifique. Nous continuerons de rechercher un accord équilibré qui nous assurera l'accès à notre plus important marché et qui ouvrira de nouveaux débouchés à nos exportateurs. Pour être viable, cet accord doit être équilibré et avantageux pour les deux parties. Je crois fermement qu'on peut y parvenir.